



HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION

DECISION

N° 010 /HAC/P/2025

Portant Suspension d'un site d'informations

Vu la Charte de la Transition ;

Vu l'Ordonnance N°21/003/PRG/CNRD/SGG du 21 Septembre 2021 portant habilitation de la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;

Vu la loi Organique L/2010/002/ CNT du 22 juin 2010, portant Liberté de la presse ;

Vu la loi Organique L/2020/0010/AN du 03 Juillet 2020 portant attributions, composition, organisation et fonctionnement de la Haute Autorité de la Communication ;

Vu le décret D/2020/211/PRG/SGG du 24 Août 2020 portant nomination des membres de la Haute Autorité de la Communication ;

Vu le décret D/2020/212/PRG/SGG du 25 Août 2020 portant nomination du Président de la Haute Autorité de la Communication ;

Vu la Décision N°008/HAC/P/2025 relative à la couverture de la campagne du référendum du 21 Septembre 2025 par les médias privés ;

Vu les articles du site Guinee360.com du 31 Août 2025 et jours suivants sur la manipulation de l'information ;

Considérant que l'Administration Générale du site Guinée360.com a été alertée par le Collège de la HAC sur ces manquements ;

Vu l'autosaisine du Collège de la HAC sur ces agissements en période de campagne référendaire ;

Vu l'examen approfondi de ces articles par le Collège de la HAC ;

La Haute Autorité de la Communication, après en avoir délibéré en sa séance plénière ordinaire du Lundi, 1^{er} Septembre 2025.

DECIDE

Article 1^{er} : La suspension du site d'informations www.guinee360.com pour la période allant du 1^{er} septembre au 1^{er} Décembre 2025, pour insuffisance professionnelle et manipulation de l'information.

Ce, conformément aux dispositions de l'article 4 de la Décision N°008 /HAC/P/2025 relative à la couverture de la campagne du référendum du 21 Septembre 2025 par les médias privés et la Loi sur la Liberté de la presse en Guinée.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée au Journal officiel de la République.

Conakry, le 1^{er} Septembre 2025

Guinée

Ont siégé et signé :

1- Boubacar Yacine DIALLO, Président



2 Fodé Bouya FOFANA

3 Djelimory DIOUBATE

4 Ahmed Camille CAMARA

5 Hadja Sarata DIALLO

6 Mariama CAMARA

7 Oumoul Khaïry CHERIF

8 Fanta DOPAOGUI

9 Mariama DONZO

10 Amadou TOURE

11 Mariama NAITÉ